

Symposium Partie 147 Type

Référence: LL-10 EX

Type: Réglementation
aéronautique civile



Descriptif de la formation

OSAC vous propose un symposium Partie 147 dédié aux organismes de type.

Cet événement organisé sur deux demi-journées sera l'occasion :

- de vous présenter les futures évolutions de la Partie 147;
- d'échanger sur certaines thématiques réglementaires.

Stagiaires concernés

- Dirigeant Responsable (DR)
- Responsable Qualité (RQ)
- Responsable de la Formation, Responsable des examens

Symposium Partie 147 Type

Conditions de participation:

Symposium gratuit organisé en présentiel, dédié en priorité aux usagers des organismes 147.

L'inscription doit se faire depuis le site OSAC, la gratuité sera obtenue en indiquant votre numéro d'agrément.

Les candidats seront retenus par ordre de réception des demandes d'inscription, dans la limite de 2 participants par organisation.

Une convocation sera adressée par mail dès que la session de formation sera confirmée (nombre de participants suffisant) pour confirmer l'inscription des candidats.

Ce symposium se déroulera au sein de l'Ibis Paris CDG Airport.

Horaires : début mercredi 23 septembre à 13h30 - fin jeudi 24 septembre à 12h30.

Un repas sera proposé et pris en compte par OSAC le mercredi soir.

Durée de la formation:

1 jour

Nombre maximum de participants:

40

Document(s) délivré(s):

Attestation de présence
Support de cours

Objectif pédagogique

Présenter les évolutions réglementaires de la Partie 147 et échanger sur certaines thématiques.

Programme

Le symposium aura lieu sur deux demi-journées :

- le mercredi 23 septembre après-midi.
- et le jeudi 24 septembre au matin.

La première demi-journée se déroulera sous le format d'une réunion plénière et la seconde demi-journée se fera autour de tables rondes pour favoriser les échanges.

Un programme détaillé sera transmis ultérieurement.

"Symposium animé par Fidjie HOEDTS, référente Formation et Licence des Mécaniciens"

Pour plus d'informations: formation@osac.aero

OSAC / Date de téléchargement: 25/06/2026